

# À quoi sert l'Assemblée des propriétaires de l'ASP

Il serait inexact d'assimiler notre Assemblée générale annuelle à une simple Assemblée de copropriétaires. Elle est plus que ça. C'est l'occasion pour les résidents (autrefois appelés les membres de la Colonie du Parc de Maisons-Laffitte !) d'échanger sur les projets du Parc : espaces verts, voirie, sites classés, circulation etc.

C'est aussi l'occasion de vous rendre compte des travaux effectués par l'Établissement Public du Parc de Maisons-Laffitte auquel vous appartenez.

L'ASP est une entreprise de taille moyenne, avec un budget de près de 2 millions d'euros, de nombreux employés qui entretiennent le Parc et veillent à votre confort dans l'usage que vous pouvez faire du site.

C'est aussi à l'ASP de :

- veiller à la cohabitation harmonieuse de ses habitants avec les cavaliers - de selle ou de course,
- donner des recommandations à la ville en matière de sécurité et d'urbanisme,
- veiller à l'entretien de 65 kms d'avenues du Parc dont elle a la responsabilité, leur sécurité et le respect des règles par les usagers.

**Alors venez nombreux le samedi 7 avril 2018 et restez informés sur l'avenir du Parc dont nous prenons grand soin.**